

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Date d'inscription :	Montant de la cotisation :	☐ Fiche d'inscription administrative
	Montant payé :	☐ Règlement intérieur signé
Secteur : ☐ Loisir ☐ Gym adaptée	Motif réduction :	☐ Justificatif identité
		☐ Certificat médical
☐ Compétition ☐ Horaires Aménagés	Chèque :	ou Attestation FFG
	Espèces : CB :	☐ Fiche urgence
Groupe :	HelloAsso :	
	Chèques ANCV / Up&Sport :	☐ Cotisation
	Commissions :	
	Chèque Collégien :	
	Autres :	Code Pass 'Sport :
		Copie à fournir

FICHE D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2026 / 2027

Nom de l'adhérent : Prénom : Sexe : M ☐ F ☐

Adresse :

Code Postal : Ville :

Né(e) le :/...../..... Lieu : Nationalité :

Autre(s) Membre (s) de la famille inscrit au club :

Tél. Portable :/...../...../...../..... Mail (obligatoire) :

Tél. Portable :/...../...../...../..... Autre mail de contact :

Informations complémentaires que vous jugez utiles de transmettre

.....

.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Nom Prénom..... (père, mère, tuteur, tutrice), domicilié(e).....

Autorise mon enfant ci-dessus mentionné à faire partie de l'association du Salto Albigois, et à prendre part aux séances d'entraînements, aux diverses manifestations et/ou aux compétitions organisées par le club.

Autorise / n'autorise pas à quitter seul(e) le gymnase après les entraînements de gymnastique.

J'ai pris connaissance du contenu du règlement intérieur que mon enfant et moi respecterons. J'ai fourni l'attestation relative au questionnaire de santé ou le certificat médical. Je demande que ma licence FFG ou FFSA soit prise par le club du Salto Albigois pour la saison en cours.

Fait à Albi le : SIGNATURE avec la mention « lu et approuvé »

Merci de lire et signer le règlement intérieur au verso

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

REGLEMENT INTERIEUR DU SALTO ALBIGEOIS

Ce règlement intérieur est applicable à partir du 17 août 2026.

ARTICLE 1 :

Un exemplaire du présent règlement intérieur est remis à tous les adhérents du Salto Albigeois ; Un exemplaire signé par l'adhérent est remis au club.

ARTICLE 2 :

Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants jusqu'à la salle d'entraînement et de s'assurer de la présence de leur entraîneur ou de son remplaçant. En cas de retard des enfants, il est nécessaire de prévenir l'entraîneur rapidement.

Les parents restent responsables de leurs enfants mineurs tant qu'ils ne sont pas pris en charge par leur entraîneur ou son remplaçant. Il est interdit de s'entraîner sur les agrès tant que l'entraîneur ne l'a pas autorisé.

Le stationnement dans le chemin du Cosec est interdit.

ARTICLE 3 :

Par manque de place dans le gymnase, la présence des parents n'est pas possible pendant les séances d'entraînement. Les parents sont tenus de venir chercher leurs enfants mineurs, dès la fin de l'entraînement, aux portes du gymnase, et non à l'extérieur de l'enceinte du stadium. Si les enfants mineurs doivent rentrer seuls chez eux, régulièrement ou occasionnellement, les parents doivent avoir signé l'autorisation sur la fiche d'inscription, ou lors de l'inscription en ligne.

En cas de retard « exceptionnel » des parents, il est nécessaire de prévenir l'entraîneur rapidement. Tout départ anticipé du cours ne pourra se faire qu'avec une autorisation parentale écrite.

ARTICLE 4 :

Le club se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne si celle-ci n'a pas payée la totalité de la cotisation lors de la saison précédente.

Pour tout dépôt de dossier (en ligne ou version papier), des frais de gestion seront réclamés. Tous les adhérents bénéficient de 2 séances d'essai, 3 séances pour le sport adapté et l'éveil. Ces séances devront être consécutives. En cas d'arrêt avant la réalisation de la 3^{ème} séance, ou 4^{ème} séance pour le sport adapté et l'éveil, signalé par mail à contact@saltoalbi.fr, seuls les frais de gestion seront acquis par le club. La présence de l'adhérent à la troisième séance, ou quatrième séance pour le sport adapté et l'éveil, valide son inscription au club. La totalité de la cotisation sera définitivement acquise au club et ne sera pas remboursable pour quelque motif que ce soit. Pour toute demande de changement de groupe pour motif personnel, des frais supplémentaires seront réclamés.

Toute absence, tous secteurs confondus, non justifiée de 3 semaines consécutives sera considérée comme départ définitif et ne pourra faire l'objet de demande de remboursement de la cotisation.

ARTICLE 5 :

Tous les adhérents du secteur compétition sont tenus d'avoir obligatoirement la tenue du club.

La participation à toutes les compétitions dans lesquelles ils sont engagés est obligatoire. Toute absence autre que pour blessure, maladie ou raison familiale importante ne pourra être recevable. En cas de forfait, le certificat médical est obligatoire sous peine de sanctions financières (remboursement de l'amende fédérale et des frais d'engagement au club).

ARTICLE 6 :

Le Salto Albigeois est autorisé à prendre et à diffuser des photos de groupes ou vidéos, représentant les adhérents, réalisées lors des entraînements du club, des compétitions, des animations, des stages.

ARTICLE 7 :

Tous les adhérents du club (gymnastes, entraîneurs, juges, dirigeants, parents...) devront observer le plus grand respect envers un autre gymnaste, entraîneur, juge ou un responsable du club et envers le matériel, y compris lors de déplacements extérieurs au club, sous peine de sanction (notamment blâme, avertissement, travail d'intérêt général, exclusion temporaire à définitive). Des mesures conservatoires peuvent être prises dans l'attente de la décision par la commission disciplinaire (assurée par le bureau).

Le non-respect des règles d'utilisation de la salle spécialisée du COSEC et autres salles d'entraînement se verra également sanctionné.

ARTICLE 8 :

L'utilisation du téléphone portable par les gymnastes au cours de l'entraînement est strictement interdite. Les entraîneurs utiliseront le leur en cas d'urgence. La prise et diffusion de photos ou de vidéos sans l'accord des personnes concernées sont interdites et passibles de poursuites pénales.

L'accès aux vestiaires est strictement réservé aux gymnastes, exceptés les parents accompagnateurs des enfants des cours de baby-gym.

ARTICLE 9 :

Les dirigeants du club sont seuls responsables de la gestion administrative, technique et financière. A ce titre, toutes réclamations émanant des parents ou des gymnastes eux-mêmes, devront obligatoirement être formulées par écrit (lettre ou mail à contact@saltoalbi.fr) aux dirigeants du club.

Les dirigeants et les entraîneurs déclinent toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols dans l'enceinte du gymnase ou sur les lieux de compétitions et conseilleront fortement les victimes à déposer plainte au commissariat. **Les affaires personnelles devront être déposées dans le gymnase pendant les cours.**

ARTICLE 10 :

Toute personne non-adhérente ou venant attendre ou récupérer son enfant, et se trouvant dans l'enceinte du gymnase (salle spécialisée ou vestiaires) se verra raccompagnée à l'extérieur.

Les Co-présidents
Laurent Le Coadou
Aurélien Picard

Date
Lu et approuvé
Signature de l'adhérent ou des parents pour le mineur.

AUTORISATION PARENTALE FICHE D'URGENCE

Je soussigné/nous soussignés,

Agissant en qualité de représentant/s légal/aux de l'enfant mineur

Nom, Prénom :

Date de naissance :

- L'autorise/l'autorisons à participer, tout au long de la saison sportive **2026/2027** à toutes les activités organisées par le club de gymnastique **SALTO ALBIGEOIS**.

En cas d'accident, les responsables du club de gymnastique **SALTO ALBIGEOIS** s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- J'accepte/nous acceptons que l'adhérent mentionné ci-dessus soit hospitalisé/e en cas d'urgence et j'autorise/nous autorisons les responsables du club de gymnastique **SALTO ALBIGEOIS** à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Les responsables du club remettront le présent document au personnel de santé qui prendra en charge mon/notre enfant.

Informations à caractère d'urgence

Si vous n'avez rien à signaler pour votre enfant merci d'indiquer « RAS »

Groupe sanguin :

Allergies :

Contre-indications médicamenteuses :

Problèmes médicaux à caractère d'urgence :

Traitements réguliers :

Directives médicales en cas d'urgence :

Information obligatoire pour déclaration d'accident

Nom de la complémentaire santé (mutuelle) :

En cas d'absence de complémentaire santé, merci de fournir au club une attestation sur l'honneur indiquant que vous n'avez pas de complémentaire santé.

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident

N° de mobile du parent : N° de téléphone du travail :

N° de mobile du parent : N° de téléphone du travail :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de prévenir les parents rapidement :

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Questionnaire de santé

Qui est concerné ?

Le licencié mineur qui demande à la FFG l'obtention ou le renouvellement de sa licence.

Qui remplit le questionnaire ?

Il est préférable que le questionnaire ci-dessous soit complété par le licencié mineur s'il en est capable. Il est toutefois de la responsabilité des parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale de s'assurer qu'il est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille ☐ un garçon ☐	Ton âge : ☐ ☐ ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Attention :

- Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du représentant légal du licencié mineur.
- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :
⇒ Attestation ci-après à fournir à votre club – Pas de certificat médical.
- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :
⇒ Le certificat médical est obligatoire pour l'obtention ou le renouvellement de licence.

Attestation
(Pour les mineurs)

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant légal de l'enfant :

Licence N° Club :

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé préalablement à sa demande de licence à la FFG pour la saison...../.....

Atteste avoir répondu NON à toutes les questions.

Fait à le

Signature